
Communiqué interne 20-15

À tous les parents utilisateurs en installation

À	:	à tous les parents utilisateurs en installation travaillant dans les services essentiels
EXPÉDITEUR	:	Martin Demers, directeur général
COPIE CONFORME	:	Directrices des installations
OBJET	:	Réouverture pour les parents travaillant dans les services essentiels
DATE	:	Le 30 mars 2020

Bonjour à vous,

Dès jeudi le 2 avril nous aurons le plaisir d'accueillir vos enfants en installation si vous êtes admissibles au service de garde d'urgence.

Les services d'urgence sont offerts aux parents travailleurs essentiels qui n'ont **aucune autre option de garde** pour leurs enfants.

Admissibilité et inscription

Avant de vous présenter le premier matin, le CPE devra vous avoir confirmé votre demande d'inscription.

La date limite pour nous remettre votre demande est le jeudi midi précédent la semaine prévue. À titre d'exemple pour utiliser nos services à partir du 6 avril, vous avez jusqu'au 2 avril 13h pour le faire. Pour utiliser nos services avant le 6 avril, remettre votre demande au plus tard mardi 31 mars à 17h.

Pour vous inscrire, veuillez faire parvenir en un seul envoi à Janny Bourgault, secrétaire des installations, à jbourgault@virecrepe.com:

1. Preuve de travail essentiel (pas nécessaire de nous la remettre si nous l'avons déjà)
2. Nom de l'enfant
3. Date de naissance de l'enfant
4. Jours et heures de garde

Prévoir du temps le premier matin

Si possible, veuillez compléter d'avance l'entente de service d'urgence.

Prévoyez du temps le premier matin afin, entre autres, de compléter la documentation nécessaire au bon fonctionnement du service tel que l'entente de service d'urgence (ci-jointe), la fiche d'inscription et le protocole d'acétaminophène.

Moi et votre directrice (implourde@vircrepe.com ou isoucy@vircrepe.com) demeurons disponibles afin de répondre à vos interrogations.

Poste zéro

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h, le CPE continue de répondre en direct au poste zéro en cas de besoin plus urgent. La personne qui vous répondra verra à joindre la bonne personne.

Martin Demers, directeur général